

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

développement du Pakistan. Le gouvernement travaillera en outre avec d'autres pays donateurs pour amorcer avec le gouvernement du Pakistan un dialogue sur la réforme des madrassas et l'amélioration des programmes. Ces réformes difficiles et délicates au plan intérieur doivent être encouragées par la communauté internationale, et le gouvernement appuiera activement cet effort.

RECOMMANDATION 26

Le gouvernement du Canada devrait poursuivre sa politique actuelle de réengagement avec l'Inde et, dans la mesure du possible, appuyer les efforts du gouvernement indien pour fournir une éducation convenable aux plus démunis. Il devrait appuyer aussi les efforts déployés en vue d'atténuer les tensions intercommunautaires.

Initialement fondées sur l'appartenance du Canada et de l'Inde au Commonwealth, les relations bilatérales entre les deux pays ont toujours été diversifiées et caractérisées par une coopération et un dialogue francs et constructifs.

Le « Partenariat pour le XXI^e siècle : Déclaration commune de l'Inde et du Canada », annoncé en octobre 2003, a marqué un important pas en avant dans la relation entre les deux pays. Il énonce clairement que le Canada et l'Inde ont des objectifs communs et établit un cadre qui leur permettra d'accroître le commerce et l'investissement, d'aborder des sujets de préoccupation en matière de sécurité et de renforcer les liens entre leurs sociétés civiles. La Déclaration commune de l'Inde et du Canada faite le 18 janvier 2005 à l'occasion de la visite du premier ministre Martin en Inde soulignait l'appui de ce pays en faveur de l'initiative du premier ministre Martin relative au L20, et réaffirmait la volonté du Canada et de l'Inde d'intensifier leur dialogue sur les questions stratégiques internationales, régionales et mondiales.

Le programme canadien d'aide au développement a accordé une aide humanitaire et favorisé le développement socio-économique en Inde pendant plus de cinq décennies. Étant donné la capacité de l'Inde de cerner les problèmes de développement, de prescrire des solutions et de façonner une politique détaillée, l'aide au développement s'est avérée très efficace pour permettre à l'Inde de relever plus facilement le large éventail de défis auxquels elle est confrontée. Compte tenu de cette situation, et en réponse à une demande du gouvernement de l'Inde, le Canada a décidé à la fin de 2003 d'éliminer progressivement son programme bilatéral d'aide au développement, qui prendra fin en mars 2006.

L'engagement du Canada à l'égard du développement de l'Inde, qui reposait sur une relation donateur-bénéficiaire, a évolué vers un partenariat égal. Le gouvernement continuera de travailler avec le gouvernement de l'Inde et les partenaires de la société civile au Canada et en Inde pour contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs de développement de l'Inde. Plus précisément, le gouvernement continuera d'utiliser ses programmes multilatéraux et de partenariat pour favoriser la réalisation de ces objectifs.